

**Rapport de la Commission des finances du Conseil communal
d'Yverdon-les-Bains chargée de l'examen du PR11.30PR
concernant
le budget pour l'année 2012**

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission des finances s'est réunie les 7, 10 et 15 novembre 2011 pour l'étude du budget 2012. M. Daniel von Siebenthal, Syndic, ainsi que M. Pierre Meyer, responsable des finances communales ont participé aux deux premières séances. Ils ont répondu à l'ensemble des questions de la Commission, qui a beaucoup apprécié les clarifications et compléments d'informations apportés.

GENERALITES

Le budget de fonctionnement 2012 présente un excédent des charges de fr. 2'809'620.-, ce qui est relativement équilibré au regard du budget total (1.3%) de notre ville. La Municipalité a analysé avec minutie le bien-fondé de toutes les dépenses présentées par les services.

Les charges de personnel sont en hausse de 6,7 %, supérieures à celle de 2010 (4 %). Cette augmentation résulte essentiellement de la création de 20 postes de travail qui se répartissent comme suit :

Administration générale	3.2	postes	
Urbat	3.1	postes	
Affaires culturelles	1.6	postes	
Finance	0.5	poste	
Travaux et Environnement	1.	poste	
Education et jeunesse	0.8	poste	
Police et sport	12.15	postes	
Service des Énergies	1.2	poste	
Service social	-3.6	postes	(ces postes sont transférés au canton)

La facture sociale augmente fortement (6,3 %), due à une augmentation des prestations sociales, mais elle découle surtout du nouveau système de péréquation.

La péréquation intercommunale reste favorable, malgré les bases de calcul modifiées en 2011. Elle contribue à la marge d'autofinancement de la ville.

L'autofinancement prévu est de fr. 14'264'780.- Il permettra de couvrir environ 40% des investissements planifiés en 2012. Par conséquent et comme déjà annoncé, un emprunt de 20 millions sera nécessaire pour financer l'entier des projets.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

1. Administration générale

101 Municipalité

110.3011 Traitements

Engagement d'un webmaster à 50% ; actuellement la tenue du site de la Commune se fait par les stagiaires de la CPNV avec un tournus de 6 mois. Poste à cheval entre AG – communication et informatique.

180 Transports publics

180.3517.01 Participation déficit Travys

Augmentation de 40% de la fréquence des bus.

427 Bureau AggloY

427.4516 Participation du Canton

La participation cantonale a été définie en 2007 pour différents acteurs. Depuis, l'organisation a changé et certaines tâches qui étaient externalisées sont faites à l'interne, mais le canton, qui finançait une partie de ces tâches, n'est pas d'accord de les financer depuis qu'elles sont faites à l'interne.

2. Finances

221 Service financier État

221.4520 Retour fonds de péréquation

En tenant compte des plus et des moins, il reste 20 millions en faveur de la Commune.

347 Camping

En 2012, il y aura des revenus de la buvette, mais pas du camping, qui doit être remise en état par le TCS, locataire. Dès 2013, un droit de superficie sera demandé.

3. Bâtiments et urbanisme

344 Bâtiments HLM

Les immeubles de Léon Jaquier ont été transférés dans le patrimoine financier.

346 Bâtiments patrimoine financier

346.4904 Loyers internes

Suite à la nouvelle loi sur les écoles de musique, les communes doivent mettre des locaux à disposition gratuitement.

426 Police des constructions

426.3011 Traitements

Engagement d'une secrétaire à 80%, ce qui permet aux autres collaborateurs de mieux suivre les chantiers et les demandes diverses.

4. Travaux et environnement

455 Déchets

455.3526 Gestion Strid SA

La nouvelle STRID et la ressourcerie occasionnent un coût de Fr. 150'000.-- en plus par an.

5. Education et Jeunesse

500 Conseil d'établissement

500.3189 Projets d'établissements

Les actions menées dans les écoles sont en augmentation, par exemple le conseil des élèves, le 100^{ème} anniversaire de Pestalozzi, le salon du livre.

523 Charges scolaires et parascolaires ESLM

523.4522 Écolages communes

Fluctuation du nombre d'élève venant des autres villages de l'arrondissement scolaire.

560 Clinique dentaire de la jeunesse

560.3664 Participation communale

En fonction du revenu des parents, les soins prodigués aux enfants peuvent être pris en charge par la Commune jusqu'à concurrence de 90%.

715 Unité d'accueil pour écoliers

715.3131 Achat de repas, marchandises

Il n'y a plus de cuisinier à la Croquette. Les repas sont fournis par la Cuisine du Parc. Actuellement, le réfectoire « restaurant scolaire des Isles », qui peut accueillir 300 élèves, sert 24 repas par jour. Les horaires scolaires de midi seront adaptés dès l'été 2012.

717 Jeunesse Administration

717.3663 Subvention au CMNV

Le système de subvention pour le Conservatoire du Nord Vaudois a changé.

6. Police et sports

170 Sports

173 Stade municipal

173.3011 Traitements.

Un audit a conclu qu'il fallait un poste de plus pour faire le travail lié au Stade. Cela paraît être un luxe alors qu'Yverdon-Sports est en 1^{ère} ligue.

61 Corps de police

601 Police administrative et du commerce

601.3011 Traitements

La réforme policière donne de nouvelles compétences aux policiers, d'où la nécessité d'un poste supplémentaire.

L'école de police de Savatan ne peut engager des policiers et c'est par l'intermédiaire des villes comme Lausanne et Yverdon, entre autres, que les policiers sont engagés. Les frais liés sont remboursés à la Commune. La personne engagée par la Commune pour le compte de l'école de police de Savatan est rémunérée selon les barèmes communaux.

613 Parc

Augmentation du tarif horaire de 20 centimes : 1^{ère} augmentation depuis 30 ans. De manière générale le tarif reste bas.

616 Amendes

Introduction d'un radar : 1 personne supplémentaire pour s'en occuper et « recettes » supplémentaires sur 6 mois.

620 Contrôle des habitants

Yverdon-les-Bains compte, au 31.10.2011, environ 27'510 habitants + 860 de personnes, requérants d'asile et autres.

Pendulaires : Il y a d'avantage de pendulaires entrant que sortant. Aucun chiffre ne peut nous être donné.

620.3103 Documents d'identité

Les passeports sont faits par le Canton, ce qui pourrait engendrer une baisse du volume de travail. Un rapport sur l'évolution des postes dans ce service a été demandé à la Municipalité lors de l'étude du budget 2011. La Municipalité nous transmettra ce rapport dans le courant de l'année prochaine.

650 Service incendie et secours

Il n'a été tenu compte de la régionalisation dans le budget.

680 Stand de tir

Une étude va être faite sur l'avenir du stand.

Le stand pourrait disparaître pour autant qu'on trouve une solution ailleurs.

Chamblon ne veut pas, car réservé pour les militaires et non pas pour les tirs obligatoires militaires.

Éventuellement couvrir le stand et construire dessus.

7. Affaires sociales et culture

152 Affaires culturelles

152.3011 Traitements

Un poste de Chef de Service du Service de la Culture va être créé. C'est nécessaire pour pouvoir discuter valablement avec les autres chefs de service, contrairement à un délégué. La solution du délégué a été écartée pour une question de crédibilité au niveau des autres chefs de service. Le Service de la Culture sera responsable des projets culturels et garant d'une meilleure gestion des affaires culturelles, tout en assurant une vraie indépendance aux directeurs des théâtres en ce qui concerne la programmation. Il sera aussi responsable de la communication entre toutes les entités culturelles indépendantes, telles que le musée par exemple et la Commune. Un rapport complet se trouve sur le site de la commune, il peut être demandé au greffe ou téléchargé sous l'adresse suivante http://www.yverdon-lesbains.ch/fileadmin/documents/culture/Politique_culturelle_Yverdon.pdf

152.3653.03 Association du Petit Globe

L'association du Petit Globe a fait une demande de Fr. 50'000.— et la Commune a accepté Fr. 10'000.--. C'est un bon théâtre avec une très bonne programmation et beaucoup de public.

152.3653.07 Aide au cinéma

Il s'agit de la Lanterne magique et des tribunes pour le cinéma Open Air.

155 Maison d'Ailleurs et Espace Jules Verne

La Maison d'Ailleurs pourra faire une exposition permanente.

L'espace Jules Verne est très apprécié et souvent utilisé pour des réceptions.

70 Affaires sociales – administration

2012 : départ à la retraite de M. Dall'Aglio qui travaille pour la Commune et pour le Canton.

Fusion RAS (Association pour la régionalisation de l'action sociale) Orbe et Yverdon-les-Bains : ceci entraîne des changements fondamentaux. Les services cantonaux ayant besoin de s'agrandir, les bureaux de la Commune devront être transférés, éventuellement à l'Hôtel de Ville ou à la rue de Neuchâtel 2 (locaux libérés par la direction du CMS qui est à En Chamard). Cette restructuration permettra de mieux identifier les tâches de la Commune et du Canton, mais les bénéficiaires devront aller dans deux endroits différents pour obtenir les prestations.

71 Service social

710 Service social communal

710.3654.02 Maintien à domicile

Le Canton paie le maintien à domicile, mais la Commune verse une contribution au prorata des habitants.

710.3665.10 Allocation d'aide aux familles

Il s'agit des bons d'achat votés par le Conseil communal. La SIC a contacté les commerçants, mais c'est la Commune qui s'en occupe. Les services communaux ont écrit à toutes les personnes recevant des subsides pour les assurances maladies. 25% des bénéficiaires ne sont pas venus chercher leurs bons. La Commune va leur écrire encore une fois pour les inviter à venir les retirer.

714 Accueil de jour des enfants

La petite enfance change de dicastère et passe des affaires sociales à éducation et jeunesse

714.3655.01 AYAPE

Association Yverdonnoise pour l'Accueil de la Petite Enfance.

714.3655.02 Arche de Noé

L'adaptation les salaires aux normes de l'AYAPE est terminée. Il reste ceux de l'Arche de Noé.

714.3655.08 Garderie le Lapin Bleu

Repris par l'AYAPE.

719 Intégration

719.3012 Salaires personnel occasionnel

« Femmes Tische » est un projet suisse allemand qui vise à amener les femmes isolées à sortir de chez elles et à partager un moment convivial. Mériterait une communication plus visible.

740 Office du logement

740.3161 Loyers appart. subv. Étudiants

Rue de Payerne – 2 appartements et 2 places de parc. Il manque beaucoup de logements pour étudiants. Les offres et demandes passent par les écoles.

751 Emplois temporaires subventionnés

751.3011 Traitements

Prestations nouvelles par rapport à 2010

751.3012 Salaires des chômeurs

Il n'y a rien de vraiment défini au départ, mais c'est selon les demandes. Cela peut être des personnes en fin de droit. Il arrive aussi que des chômeurs soient engagés pour des travaux

de courte durée. La Commune a engagé une personne au chômage pour la distribution des allocations aux familles.

8. Service des Énergies

La solution « chefs de service ad intérim MM. Galandat et Schmidt » fonctionne bien et il n'est pas envisagé de changer cette situation pour le moment. M. Galandat prendra sa retraite en 2014. Un nouveau responsable pour le secteur gaz a été engagé.

81 Service des eaux

810.3121 Consommation d'eau

Nette augmentation due à la Sagenord : répartition des coûts différente, mais globalement équilibrée.

837 Réseau fibre-optique

837.4342 Location du réseau

Après discussion avec divers partenaires et principalement Swisscom, Yverdon-les-Bains investira probablement dans le réseau primaire et au PST et louera le réseau à Swisscom et éventuellement aux entreprises qui en auraient besoin.

Location aux particuliers: pas possible, car pas rentable : pas de service qui appartienne à la ville (TV ou téléphone)

REMARQUES ET CONCLUSION

Le budget présenté fait ressortir une bonne maîtrise des dépenses durant une période économiquement plus difficile.

La Commission regrette que la Municipalité ne prenne toujours pas de mesures visant à supprimer le stand de tir, dont le coût s'avère important (environ fr. 100'000.- par année) en regard de l'utilisation qui en est faite. Ceci permettrait une intéressante revalorisation de ce site. Elle encourage la Municipalité à assainir le stand.

Notre cité grandit...et grandit bien, ce qui engendre des investissements importants. A noter que le nombre de pendulaires entrants au sein de notre ville est désormais supérieur aux pendulaires sortants. Les emplois créés, notamment sur le PST, ainsi que l'installation de la HEIG-VD permettent d'éviter qu'Yverdon-les-Bains ne devienne une cité dortoir. La Cofi souhaite que la Municipalité maintienne le soutien apporté par le passé à la création d'emplois dans notre ville, ceci afin d'accroître les retombées financières nécessaires au financement des infrastructures à construire.

C'est à l'unanimité des membres présents que la Commission des finances vous propose, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, d'accepter les articles 1 et 2 du préavis PR11.30PR tel que proposé par la Municipalité.

Pour la commission des finances

Jérôme Wulliamoz

